

Ville de Moirans

Budget citoyen

Fiche Projet



En cette année 2024, la ville de Moirans lance **sa deuxième édition du budget citoyen**.
Ce budget est accordé aux habitants pour qu'ils proposent des initiatives citoyennes
mais aussi des aménagements de proximité.

Date limite de dépôts des projets, **le 30 septembre 2024**.

Alors si vous avez un projet en tête, n'hésitez plus, lancez-vous !

Votre projet sous réserve de recevabilité pourra être réalisé et sera soumis au vote
de la population à partir du **mois de novembre jusqu'à fin décembre**.

La mise en œuvre des projets se fera quant à elle **courant 2025**.

Généralités

Nom :

Prénom :

E-mail :

Numéro de téléphone :

Majeur

Mineur → Coordonnées responsable ou tuteur :

Représentant d'un collectif / association ? Si oui lequel, laquelle ?

Présentation du collectif ou de l'association

Présentation du projet

Titre du projet :

Résumé du projet :

Domaine d'intervention :

- Cadre de vie
- Espace public
- Environnement
- Solidarité
- Education et jeunesse
- Culture, sport et loisirs

Objectif du projet :

Localisation du projet (adresse précise, si nécessaire) :

Coût estimatif du projet :

+ Vous pouvez également nous joindre des croquis, visuels, images ...

En renseignant ce formulaire, j'autorise que les informations qui y figurent soient utilisées pour ma candidature au budget participatif.

Je m'engage si mon projet est retenu à le présenter lors de la cérémonie des vœux en janvier 2024

Fait à :

Le :

Signature :

A déposer

Annexe Mairie – 111 rue de la République
Pôle communication-Démocratie Participative
Ou par mail : faireensemblemoirans@ville-moirans.fr

